



Ville de Paris

Projet d'aménagement Gare des Mines – Fillettes

Compte-rendu de l'atelier #2 du 28 novembre 2018

Environ 40 personnes ont participé à l'atelier au centre Social Rosa Parks de 19h00 à 21h00, dont des représentants de l'Espace Jeunes La Villa, de l'Espace Glisse Paris 18 et de l'association Ney Village.

Etaient également présents :

- Michel Neyreneuf, Adjoint au Maire du 18^e, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets de renouvellement urbain et du logement
- Delphine Marcus, Eric Poupon, Caroline Lacaud, Lionel Gillot et Karim Ainaoui, Paris Habitat
- Anne Chabert et Aude Fauché, Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris
- Jérôme Couatarmanach et Lucille Bricks, agence Leclercq Associés, en charge de l'étude urbaine
- Thibault Lemaitre et Bastien Ung, agence Ville Ouverte, en charge de la concertation
- Julie Cuvelier et Johan Lallouette, Équipe de Développement Local du 18^e

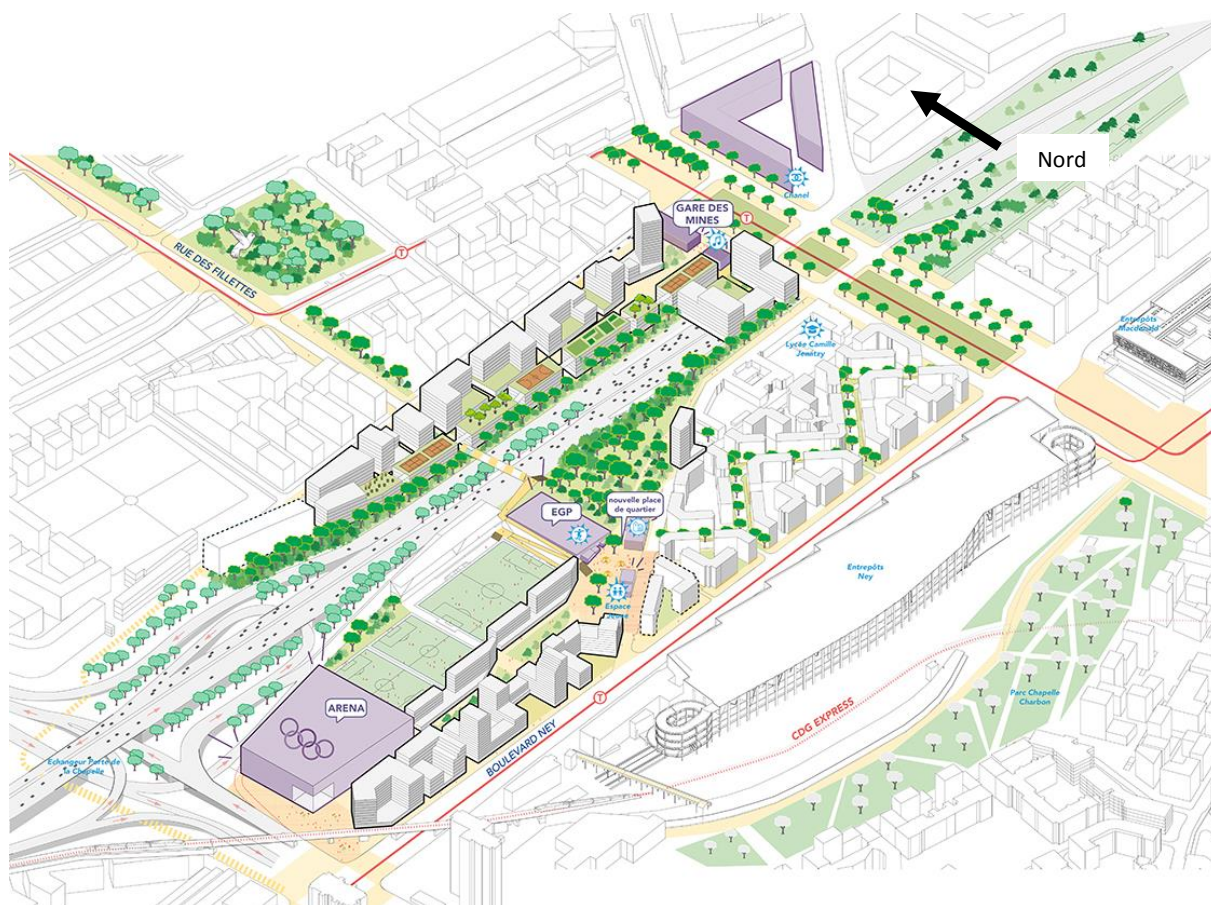
Le diaporama de présentation de la réunion publique est disponible sur <https://paris-nord-est.imaginons.paris/> rubrique *PARTICIPER* > *Les temps de rencontres* ou *COMPRENDRE* > *Les secteurs en détail*.

EN BREF

La concertation sur le projet Gare des Mines – Fillettes a été relancée à l'occasion de la réunion publique du 25 juin 2018, qui a permis de présenter la nouvelle mouture du projet intégrant l'Aréna II, les objectifs de la Ville de Paris et le calendrier envisagé. Deux ateliers se sont tenus à l'automne pour approfondir l'étude urbaine réalisée par l'agence Leclercq Associés, en amont de la création de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté).

En raison du faible nombre d'habitants présents lors du premier atelier le 3 octobre 2018 qui portait la future place de quartier Charles Hermite, des temps de mobilisation ont été organisés à la sortie des écoles et auprès des associations pour s'assurer d'une meilleure représentation des habitants du quartier. Le deuxième atelier a permis de présenter les avancements du projet, et d'échanger autour de trois stands présentant chacun un zoom sur une partie du projet : la porte de la Chapelle, la porte d'Aubervilliers et la future place Charles Hermite. Paris Habitat, qui lance une étude complémentaire sur la cité Charles Hermite, a également assisté aux échanges.

PRÉSENTATION DU PROJET DE LA ZAC GARE DES MINES - FILLETTES



Axonométrie du projet d'aménagement intégrant l'arrivée du Tramway T8 à l'horizon 2030

DES POLARITES A RELIER

- Construire **un nouvel équipement sportif (l'Aréna II)** devant accueillir des épreuves sportives lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Cet équipement d'environ 8000 places sera positionné aux abords de la porte de la Chapelle à la place du bâtiment occupé aujourd'hui par un parking et un bowling, et d'un terrain de sport. Un parvis sera aménagé en lien avec un mail ludique qui pourra accueillir des pratiques sportives en plein air allant jusqu'à la Porte d'Aubervilliers.
- Transformer **la porte d'Aubervilliers** en une place publique active créant un lien avec le Grand Paris. Un immeuble-pont viendra couvrir une partie du périphérique et les deux pavillons accueillant aujourd'hui la Station Gare des Mines et l'entreprise Raboni seront réhabilités.
- Réaliser **une place de quartier** à partir des trois équipements existants (l'EGP 18, l'Espace Jeunes la Villa et l'église Saint-Pierre Saint-Paul) créant un espace public commun entre la cité Charles Hermite et les nouveaux logements prévus le long du boulevard Ney.
- Relier les deux portes en passant par la place publique Charles Hermite au centre via un « **mail ludique** » réservé aux piétons. Ce mail permettra de créer une nouvelle entrée vers le **square Charles Hermite requalifié**, entre l'église et l'EGP 18, et de l'ouvrir sur la porte d'Aubervilliers, avec un accès derrière l'école dans le prolongement de la forêt linéaire.

DES EQUIPEMENTS SPORTIFS A MODERNISER

- Maintenir l'**offre sportive existante** et une continuité d'usages lors des différentes phases de chantier, en relocalisant temporairement les terrains de sport impactés par les travaux au nord du périphérique.
- **Deux gymnases** seront intégrés à la programmation de l'Aréna proposant une offre sportive de proximité aux habitants du quartier et des **installations sportives** seront créées le long du périphérique en superposant différents programmes sportifs (tennis couverts, vestiaires, tribune ...).

DES PROGRAMMES MIXTES A DEVELOPPER

- Une programmation adaptée aux contraintes liées à la pollution sonore et atmosphérique engendrée par la proximité du périphérique. Ainsi, au nord sont majoritairement prévus **des espaces de bureaux et d'activités productives** qui devront être réversibles. Les immeubles situés le long du boulevard Ney accueilleront **des logements familiaux, des commerces en rez-de-chaussée et un hôtel** à proximité de la porte de la Chapelle, avec des émergences (immeubles hauts) à 37 et 50 mètres. Enfin, les immeubles prévus le long des terrains de sport sont destinés à accueillir **des logements étudiants**. Ils profiteront d'une architecture les protégeant des nuisances sonores (orientée vers le sud uniquement). Des activités sportives privées (à définir) pourraient venir s'installer en rez-de-chaussée, en bordure du mail ludique, complétant ainsi l'offre sportive du quartier.
- Des pistes pour désenclaver **l'immeuble Valentin Abeille** ont été émises comme l'insertion d'activités économiques dans les premiers niveaux du bâtiment et des logements étudiants dans les derniers niveaux. La démolition d'une partie du bâtiment permettrait de transformer l'impasse Marteau en une rue en direction de la porte d'Aubervilliers.
- L'implantation d'un **nouvel équipement public** à vocation culturelle donnant sur la place ou le square Charles Hermite. La nature de cet équipement reste à préciser au cours de la concertation.

En parallèle de la création de la ZAC Gare des Mines – Fillettes, Paris Habitat lance une étude sur la cité Charles Hermite. Cette étude vise à produire un diagnostic détaillé afin de déterminer les actions possibles de mutations (réaffectation de certains rez-de-chaussée, système de circulation, ouverture des îlots, etc.) en accord avec la dynamique créée par la ZAC.

PHASAGE DU CHANTIER

2020 : Début du chantier de l'Aréna II / Début du chantier au nord du périphérique côté porte d'Aubervilliers / Deux terrains de sport déplacés dont un au nord du périphérique / Installation d'une occupation temporaire dans le hangar SNCF jouxtant l'immeuble Valentin Abeille

2022 : Poursuite des chantiers de l'Aréna II et de la partie nord-est de la ZAC / Réalisation du parvis olympique dans sa forme provisoire / Aménagement de la place Charles Hermite

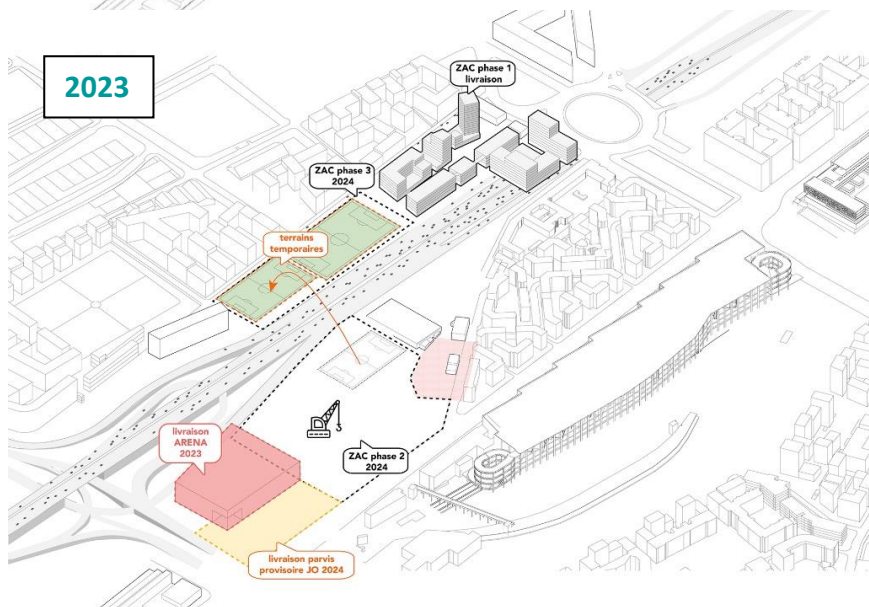
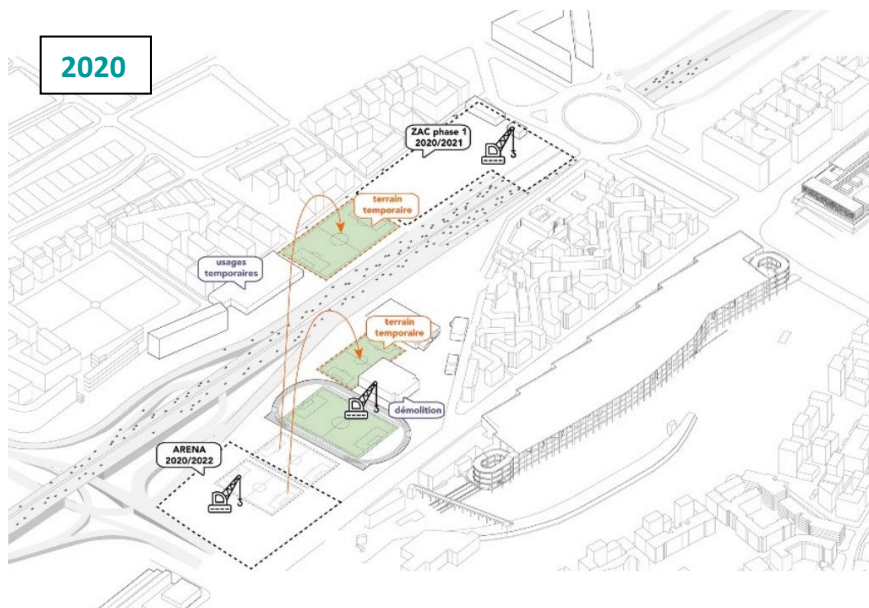
2023 : Fin du chantier de l'Aréna II et de la partie nord-est de la ZAC / Réalisation des nouveaux terrains de sport entre l'EGP 18 et l'Aréna avec les logements étudiants / Déplacement d'un deuxième terrain au nord

2024 : Fin du chantier des terrains de sports et des logements étudiants / Début des travaux de l'immeuble jouxtant le square Charles Hermite / Début des travaux de bureaux dans la partie nord du périphérique / Installation d'un espace événementiel le long du boulevard Ney en lien avec les Jeux Olympiques.



2026 : Fin des travaux de la ZAC Gare des Mines – Fillettes avec les ilots de logements boulevard Ney et la réalisation de programmes économiques au Nord du périphérique.

2030 : Requalification du rond-point de la porte d’Aubervilliers et arrivée du tramway T8.



QUESTIONS / RÉPONSES

- *L'Aréna sera la première réalisation de la ZAC, cet équipement majeur, en plus du Campus Condorcet, va entraîner une augmentation significative de la fréquentation dans le quartier. Quelles sont les réflexions entreprises en termes de transport afin de les accueillir ?*
- *L'aire de dégagement de l'Aréna II que constitue le parvis est-elle suffisante au regard de la future affluence ?*
- *Que deviendra l'échangeur routier de la porte de la Chapelle après les Jeux Olympiques ?*

Michel Neyreneuf, Adjoint au maire du 18^e arrondissement, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets de renouvellement urbain et du logement. Les immeubles qui vont venir clore le parvis sud de l'Aréna II après les Jeux Olympiques et Paralympiques posent un certain nombre de questions. Leur implantation sera particulièrement étudiée afin de laisser le plus de place possible au parvis. L'accessibilité en transports en commun sera elle aussi travaillée.

Anne Chabert, direction de l'urbanisme de la Ville de Paris. Le parvis définitif de l'Aréna II sera aménagé après les Jeux Olympiques et Paralympiques (la ville aborde cette période comme « l'héritage des Jeux ») lorsque l'on pourra mener une réflexion plus large sur la reconfiguration des bretelles d'accès au périphérique. Les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers ne font pas partie de la ZAC Gare des Mines-Fillettes, ce qui implique que les opérations d'aménagements qui transformeront ces espaces devront être financées et réalisées par la Direction de la Voirie et des Déplacements.

La porte d'Aubervilliers doit être transformée en « place du Grand Paris » figurant un nouveau lien entre Paris et les villes limitrophes. C'est un chantier important étant donné que le gabarit de la voirie, depuis Emile Bollaert jusqu'à la cité Charles Hermite, est aussi large que les Champs-Élysées avec la présence d'un terre-plein central. Il est prévu de le prolonger jusqu'à l'avenue des Magasins Généraux en y intégrant le tramway T8.

La porte de la Chapelle est un énorme échangeur routier métropolitain, né de la rencontre de l'autoroute 1 (A1) et du périphérique. La Direction de la Voirie et des Déplacements a étudié des scénarios qui permettraient de supprimer l'échangeur, mais cela implique qu'on ne pourrait plus accéder à l'A1 depuis Paris et vice-versa. Ce projet est compliqué à mettre en œuvre et il coûte très cher. Ce qui est d'ores et déjà envisageable à l'horizon 2024, en accord avec Plaine Commune, est d'intervenir sur ce qui se passe en-dessous de l'échangeur, sur ce qu'on appelle la voirie locale. Il y a beaucoup d'espaces pouvant être réaménagé afin de faciliter la transition entre Paris et Saint-Denis sans opérer de grands travaux sur l'infrastructure générale.

- *Les travaux du CDG Express vont débiter en même temps que celle de la ZAC Gare des Mines-Fillettes. Quelles sont les dispositions prises en matière de limitation des nuisances ?*
- *Lors de la construction du tramway, nous avons vécu une invasion de rats dans le quartier. Cette situation va-t-elle se répéter lors des travaux de la ZAC ? Comment faire pour que cela ne se reproduise pas ?*

Michel Neyreneuf. La zone concernée par le chantier est grande et le phasage des travaux divise clairement les espaces de nuisances. Tous les habitants du quartier ne seront donc pas impactés de la même façon au même moment. En parallèle, la Ville, en partenariat avec l'aménageur, travaillera pour réaliser un « chantier propre » en menant une réflexion sur les matériaux de constructions en filière sèche. La question des rats est gérée par la Ville de Paris. Des études sur des actions à entreprendre sont en cours.

- *Le choix du nouvel équipement public devant s'implanter dans le quartier est-il arrêté ? Doit-il nécessairement être culturel alors que le quartier a aussi besoin d'un équipement de santé ?*

- *Est-ce que le projet de la ZAC prévoit la construction d'une nouvelle école ?*
- *La Station Gares des Mines accueille 70 000 visiteurs par an et emploie 20 personnes en équivalent temps-plein via les activités du collectif MU. Nous devons savoir si l'on doit partir ou non, et si oui, quand sera prévue la réaffectation des pavillons que nous occupons actuellement. Peut-on envisager une opération d'urbanisme transitoire sur ces pavillons pendant la phase 1 des travaux ?*
- *L'Espace Jeunes la Villa va-t-il rester dans le quartier ? Quand est-ce que l'on saura s'il va être déplacé ou maintenu ?*
- *La place publique Charles Hermite est prévue pour être un lieu où se rencontreront l'ancien et le nouveau quartier. A ce titre, sera-t-il possible pour des locataires de Paris Habitat d'acquérir un logement dans les nouveaux logements ?*

Michel Neyreneuf. Le choix de l'équipement public allant s'implanter aux abords de la nouvelle place n'est pas tranché. Il sera sûrement un équipement culturel innovant. On pense à un lieu de développement culturel destiné aux pratiques amateurs comme celui prévu à la Chapelle International. Pour le moment, ce sujet est laissé à la concertation.

Les locaux actuels de l'Espace Jeunes la Villa ne semblent pas correspondre aux besoins exprimés. Le projet pourrait prévoir de déplacer cet équipement et son équipe dans un pied d'immeuble autour de la place. Dans ce cas le bâtiment récemment construit ne sera pas démoli, mais retrouverait une autre fonction. La mixité autour de la place peut être vue de deux manières. Premièrement, elle sera un lieu d'échanges et de partage entre les habitants de la cité Charles Hermite et les habitants de la ZAC via des usages et une programmation adéquate. Ensuite, si des logements en rez-de-chaussée de la cité Charles Hermite sont réaffectés vers d'autres destinations, on peut imaginer que les familles occupant actuellement les appartements puissent être relogées dans les nouveaux logements. Ce sera à Paris Habitat de trouver un accord avec l'aménageur de la ZAC.

Anne Chabert. La Direction des Affaires Scolaires, avec la participation de l'APUR, a lancé une étude prospective de l'évolution démographique de la population scolaire dans le 18^e arrondissement. Ses conclusions montrent que le nombre d'enfants tend à diminuer même si l'on construit de nouveaux logements. L'école construite à Chapelle Charbon et celle de Chapelle International suffiraient donc à accueillir les enfants de l'ensemble des opérations d'aménagements en cours. De plus, l'école Charles Hermite est suffisamment grande pour revoir à la hausse les effectifs actuels des classes en cas de besoin. Par ailleurs, le lycée professionnel de l'automobile Camille Jenatzy appartient à la Ville de Paris et doit être rétrocédé à la Région dans un temps encore indéfini. On peut donc se poser la question de son avenir dans le quartier. Le lycée doit-il rester ? Peut-il être utilisé comme une extension de l'école existante ?

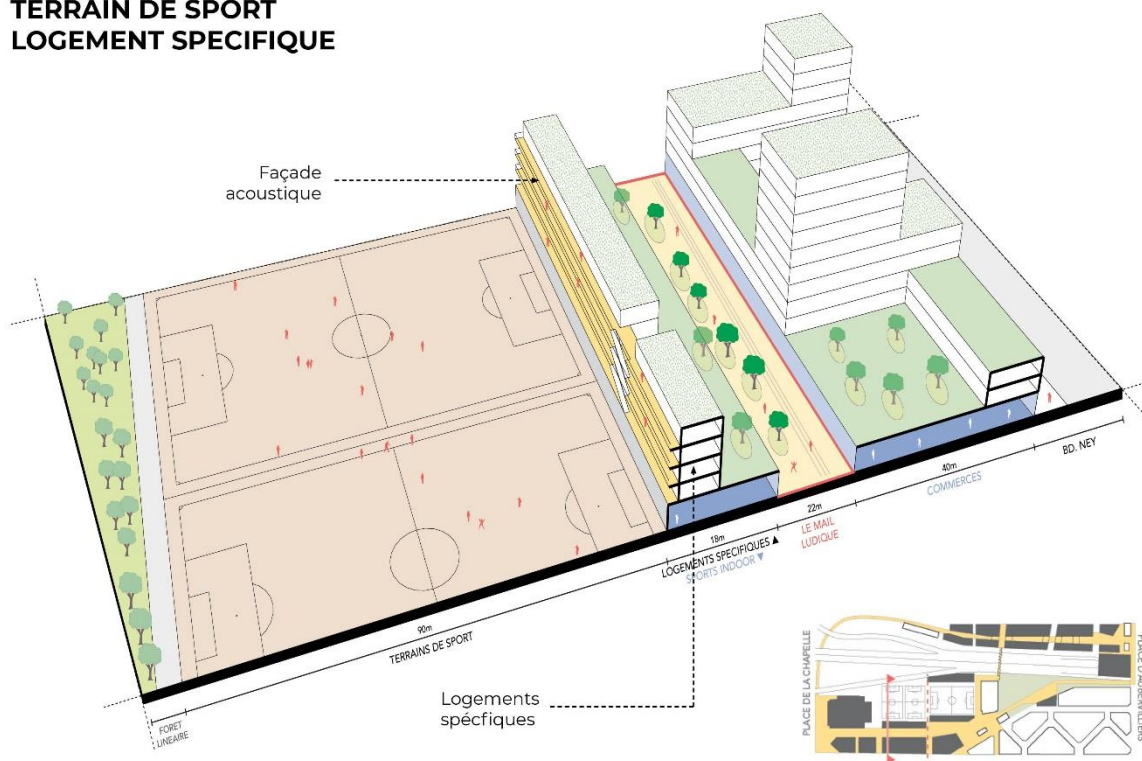
En ce qui concerne les bâtiments où l'on peut imaginer des usages temporaires. Les deux pavillons qu'occupe actuellement le collectif MU, se situant sur la porte d'Aubervilliers, vont être préservés et réhabilités. Ils fonctionneront avec des nouveaux usages en lien avec les activités de bureaux qui seront mises en place. D'autre part, il y a un hangar appartenant à la SNCF à côté de la cité Valentin Abeille qui pourrait accueillir des actions de préfiguration pendant un certain nombre d'années. Pendant les Jeux Olympiques les espaces le long du boulevard Ney seront prévus pour des usages événementiels. Il y a donc des espaces bâtis et non-bâtis qui pourront accueillir des usages temporaires ou de l'urbanisme transitoire au fur-et-à-mesure de l'avancement de la ZAC.

Les activités :

- Il existe peu d'offres de services pour les étudiants dans les résidences. Il faudrait un lieu de rencontre qui réponde à la fois aux besoins des habitants et des étudiants comme une bibliothèque ou un espace de travail partagé (co-working).
- La question de la piscine est souvent revenue dans les propos des habitants comme un équipement important dans la vie du quartier. Si la construction d'une piscine ne semble pas envisageable, comment réintégrer des dispositifs (fontaine, geyser, brumisateurs, miroir d'eau, marre, etc...) et usages (rafraîchissement, jeux, baignade totale ou partielle, proximité d'une vie animale aquatique, etc...) liés à l'eau dans le quartier ?
- Malgré les nouveaux équipements, le boulevard Ney restera la principale voie de passage avec le tramway. Il faut mener une réflexion d'ensemble pour redynamiser le petit commerce sur le boulevard (taille et prix des cellules commerciales de la ZAC par rapport à celles de la cité Charles Hermite). Si les commerces franchisés prennent tous place dans le neuf cela ne changera rien à la problématique commerciale de Charles Hermite qui restera un « entre-deux ».

CE QU'IL S'EST DIT SUR LA PORTE DE LA CHAPELLE

TERRAIN DE SPORT LOGEMENT SPÉCIFIQUE



Activités sportives :

- Si le projet prolonge l'identité de la ceinture verte sportive du quartier, ne peut-on pas penser à une évolution de l'offre sportive elle-même ? Ainsi, pourquoi autant d'espace accordé au football ? Peut-on penser à une programmation sportive plus diverse notamment en direction des femmes et des personnes âgées ?

Aménagements :



- Des inquiétudes ont été émises par rapport à la taille du parvis en face de l'Aréna II. En particulier dans la période post Jeux Olympiques. Est-il nécessaire de réaliser l'îlot lui faisant face ? Quelle forme peut-il prendre afin de dégager le maximum d'espaces possibles ?

- Entre l'échangeur routier, les émergences des îlots de la ZAC, l'Aréna et le campus Condorcet, quelles réflexions menées à l'échelle du piéton ? Tous ces aménagements vont-ils créer un paysage cohérent et agréable à une échelle humaine ?

Transports :

- L'absence de parking au sein de l'Aréna inquiète les habitants. Lorsque de grands événements vont prendre place, la porte de la Chapelle, déjà congestionnée, ne risque-t-elle pas l'engorgement ?

- Quelles adaptations des transports en commun (rames de la ligne 12 et bouches d'entrées et sorties du métro) sont prévues ? Comment intégrer les acteurs de la mobilité francilienne au projet ?

Usager de drogue :

- Que vont devenir les usagers de drogue durant les travaux ? Est-ce que le projet prévoit des dispositions particulières pour les prendre en charge et les accompagner ?

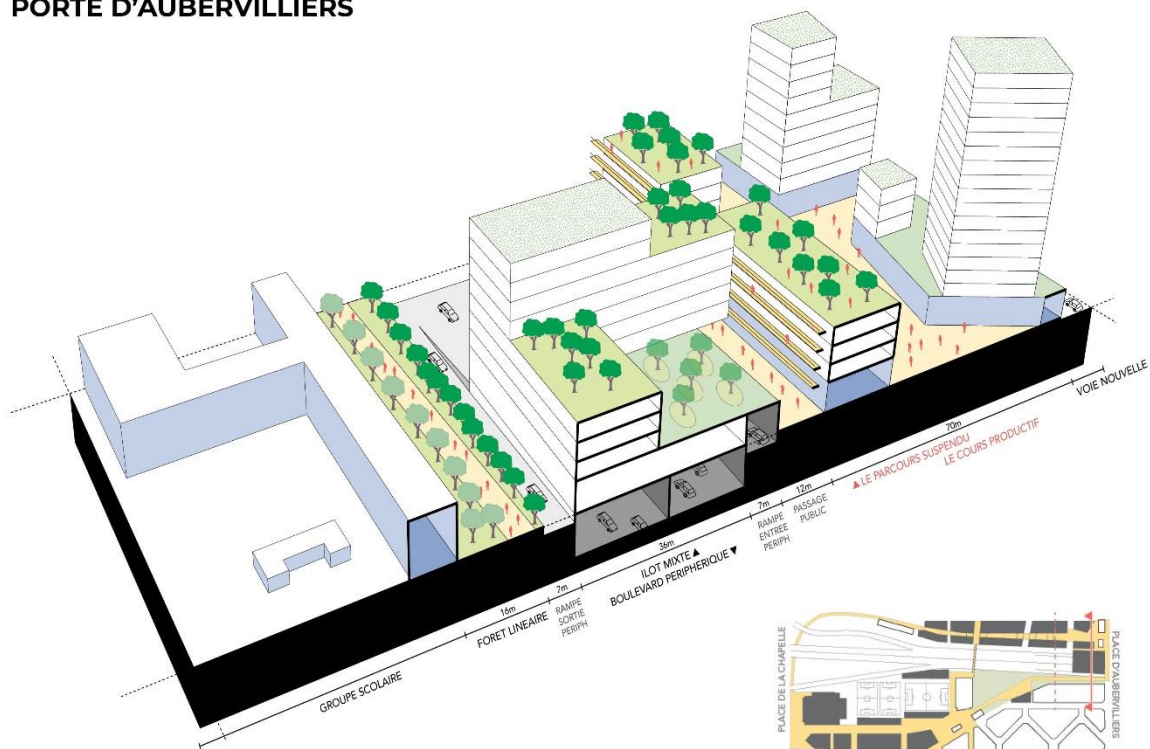
Activités :

- Prendre en considération la sociologie du quartier en créant des activités pouvant bénéficier aux jeunes du quartier en termes d'emploi et de formation.

- Les commerces peuvent-ils se concentrer au plus proche de la cité Charles Hermite considérant que le côté porte de la Chapelle vivra avec l'Aréna II ?

CE QU'IL S'EST DIT SUR LA PORTE D'AUBERVILLIERS

PORTE D'AUBERVILLIERS



Les deux pavillons de la Station Gare des Mines :

- Retravailler la façade des pavillons donnant sur la porte d'Aubervilliers en lien avec un traitement qualitatif des espaces publics.

Activités :

- Ne pas construire que du bureau au nord à l'image de ce qui se fait sur la zone Chanel/le Millénaire.
- Programmer des lieux de rencontre ouverts par exemple un fab-lab couplé à un espace de formation pour les jeunes en décrochage ou les personnes en insertion, nombreux dans le quartier. Il pourrait venir dès le démarrage pour accompagner la temporalité du projet et servir à construire les éléments dédiés aux activités de préfiguration du reste du quartier.
- Prendre en compte les activités présentes historiquement. Un lieu sur la ville créative ou un marché aux puces de l'édition qui fonctionnerait en lien avec les activités d'imprimeries au sein de Cap 18. Cela permettrait de laisser une trace et de créer du lien étant donné que tout le quartier est concerné par un renouvellement urbain depuis de nombreuses années.